

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Monsieur, Madame

responsable(s) légal(aux) de

Autorisent mon (mes) enfant(s) à participer AU SEJOUR SKI OU SNOW BOARD organisé par l'ULAMIR centre social du Goyen.

Autorisent l'animateur présent à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence en cas de nécessité.

Autorisent l'animateur à prendre en photo mon enfant pour une diffusion sur le blog et/ou les brochures de l'ULAMIR du Goyen

Fait à

Le.....

Signature

COMMUNES CONVENTIONNEES AVEC L'ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN
Poullan sur mer, Kerlaz, Le Juch, Pouldergat, Gourlizon, Landudec,
Plogastel st Germain et La CCHPB

Pour les premières inscriptions, une adhésion à
l'ULAMIR Centre Social du Goyen est demandée : individuelle de 6 €
ou familiale de 15 €. Cette adhésion couvrira la période de juin 2015 à mai 2016
Elle est valable un an pour toutes les activités proposées par l'association.

Ulamir du Goyen
Centre Social



Collegiens lycéens

Séjour SKI SNOWBOARD



du 5 au 12 février 2016



Ulamir centre social du Goyen

<http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/>



10 rue abbé Conan
29100 Poullan sur mer
Tél 02 98 74 27 71

E-mail : ulamir.poullan@wanadoo.fr

Rue Parc Zalé
29710 Plogastel st Germain
Tél 02 98 54 54 20* 06 83 28 03 31
E-mail : ulamir.jeunesse@orange.fr



SÉJOUR SKI OU SNOWBOARD DU VENDREDI 5 EN SOIRÉE AU VENDREDI 12 FÉVRIER 2016 À BARÈGES dans le domaine du grand Tourmalet, qui comprend 100 km de pistes situées entre 2500 et 1500 mètres d'altitude.

Au programme 5 jours de glisse dont 8h de cours avec l'ESF. L'hébergement, en pension complète est prévu au Hameau Rollot situé à 1 km en navette de la station de Barèges

Le Tarif demandé aux familles :



Quotient familial	< à 915 €	de 915 € à 1165 €	de 1166 € et plus
Communes conventionnées avec l'ULAMIR et les communes de la Communauté du Haut Pays Bigouden	480 €	500 €	520 €
Autres Communes	530 €	550 €	570 €

ATTENTION n'oubliez pas de vous munir de votre n° allocataire CAF ou d'une attestation de quotient familial.

Le coût de revient du séjour étant de 600 €, nous demandons aux jeunes de s'investir dans des actions d'autofinancement.

L'inscription sera définitive à la réception de la feuille d'inscription accompagnée de 100€ d'arrhes encaissés à réception. Il sera possible de faire un versement échelonné le montant total sera soldé avant le 6 février 2016.



FICHE D'INSCRIPTION SEJOUR SKI OU SNOW BOARD

NOM.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

Nom et adresse du représentant légal (si différente de l'enfant)

N° allocataire CAF :

Tél (domicile) :

Tél (travail) :

Adresse e-mail :

Cocher les cases correspondantes aux activités choisies

Voulez-vous prendre des cours de ski ou de snowboard *

SKI ☐

SNOW BOARD ☐

* Renseignements à titre indicatif dans la limite d'encadrement de l'ESF (Ecole du Ski Français)

J'inscris mon enfant à ce séjour et je verse 100 € d'arrhes et 6 € si mon adhésion n'est pas à jour. Ainsi je joins chèques en indiquant dans le tableau le montant de mes chèques pour un encaissement échelonné.

nov	dec	janv	fev	TOTAL

Ne pas oublier

Un Certificat médical de non contre-indication à la pratique du SKI.

**Votre fiche sanitaire de liaison (ci-jointe)
(informer le directeur en cas d'allergies ou de recommandations particulières).**